

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL MARDI 18 JUILLET 2017

- Début de séance : 19h
- Secrétaire : B. FAVARO
- Présents : D. DOUYLLIEZ, S. MARELLE, Cl. DUPONT, B. FAVARO, Ch. DORLODOT, Ch. BULAT, D. DUQUENNE, B. ADAM
- Excusés : Ph. LOISEAU, S. BLAREAU, F. BON,

### **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 30 juin 2017**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 30 juin 2017.

### **Approbation de l'ordre du jour**

L'assemblée délibérante vote à l'unanimité l'ordre du jour.

### **Décision modificative n°1**

Le Conseil Municipal adopte le transfert des crédits de la décision modificative n°1.

- 60632 au 626 pour 1400 €
- 615221 au 626 pour 400 € et 600 € au 63512
- 6232 au 6688 pour 300 €
- 6553 au 6313 pour 450 €, 300 € au 60633 et 63512 pour 200 €

Opération d'ordre du crédit 203 au débit 2131 pour 10100 €.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité ces ajustements.

### **Délibération : aide à deux familles d'Audignies**

Deux familles d'Audignies ont contacté la mairie pour une aide sur facture d'énergie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, leur alloue 225 €.

### **Délibération CCPM : Transfert de la compétence GEMAPI**

Le Conseil Municipal adopte la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). La CCPM s'est prononcée le 27 juin 2017 en faveur du transfert GEMAPI. En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver le transfert au 1<sup>er</sup> janvier 2018 au titre des compétences obligatoires de l'étude, l'exécution et l'exploitation de tous travaux, actions, ouvrages ou installations présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence dans le cadre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux s'il existe et visant :
  - L'aménagement d'un bassin

- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac
- La défense contre les inondations
- La protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques.

De supprimer dans les statuts

- De supprimer dans les statuts de la CCPM la compétence protection des eaux et rivières, restauration des cours d'eau L'Aunelle, la Rhonelle, Le Saint Georges, l'Ecaillon, l'Hogneau et leurs affluents.
- De confirmer la compétence lutte contre le rat musqué.

Le Conseil Municipal approuve ce transfert de compétence à la CCPM.

### **Délibération : Modification statutaire du SIDEN-SIAN**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote contre l'approbation des modifications statutaires du SIDEN-SIAN.

### **Travaux de la mairie**

- Les panneaux de chantier et l'affichage du permis de construire → installation fin de la semaine.
- Devis ERDF pour la fin de la semaine.
- NOREADE donne son accord pour construire l'extension de la mairie au-dessus de son réseau.

*Fin de séance : 20h30*